

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{ER} avril 2009

OBJET
<i>de la Délibération</i>

FESTIVAL DE MUSIQUE(S) – PROGRAMMATION 2009

Date de convocation du Conseil Municipal

24 mars 2009

Date d'affichage : 24 mars 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, MM. LE COUVIOUR, MARCHAND, PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURS, Mlle ORINEL, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO
Mme JEHANNO à Mme GOUTTEQUILLET
Mme LE DOARE à M. LE ROCH

FESTIVAL DE MUSIQUE(S) – PROGRAMMATION 2009

Rapport de Christophe MARCHAND

La programmation du festival de musique(s) pour l'année 2009 nécessite la passation de contrats de cession avec les artistes.

La commission a arrêté les interventions suivantes :

3 juillet	Kerlenn Pondi – 2 400 €
9 juillet-13 juillet	Festival des Traditions Populaires– 3 355 €
16 juillet	Mugar – 6 000 €
23 juillet	Cristine – 3 500 €
30 juillet	Hot Club du Kreizh Breiz – 1 500 €
30 juillet	Mojo Machine 1 200 €
6 août	l'Armée du Chahut – 2 800 €
13 août	Nilda Fernandez – 3 000 €
20 août	en attente

Des frais annexes (hébergement, frais de restauration, frais de déplacement...) liés aux concerts peuvent venir s'ajouter aux montants des cachets indiqués.

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire à signer les contrats à intervenir

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 2 avril 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**